

 <p>Ministère de l'agriculture de l'alimentation de la pêche et des affaires rurales</p>	<p>Direction : Générale de l'Enseignement et de la Recherche</p> <p>Adresse : 1 ter, avenue de Lowendal 75700 Paris 07 SP</p> <p>Suivi par : Denis UTARD</p> <p>Tél : 01.49.55.51.59 Fax : 01.49.55.46.36 Mél : denis.utard@educagri.fr</p>	<p style="text-align: center;">NOTE DE SERVICE</p> <p style="text-align: center;">DGER/FOPDAC/N2002-2067</p> <p style="text-align: center;">Date : 02 JUILLET 2002</p>
---	---	---

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et des affaires rurales
à

Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux
de l'Agriculture et de la Forêt

☞ Nombre d'annexes : 1

Objet : Mise en œuvre du schéma directeur des systèmes d'information de la DGER.

Résumé : Après un rappel sur les principales orientations du schéma directeur des systèmes d'information de la DGER, cette note fait le point sur l'état d'avancement des différents projets en cours et sur le calendrier prévisionnel des prochaines étapes.

Mots-clés : SYSTEME D'INFORMATION, SAFRAN, COCWINELLE

Plan de Diffusion	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directions régionales de l'agriculture et de la forêt - Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM - Hauts-commissariats de la République des TOM - Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole - Unions nationales fédératives d'établissements privés - Etablissements d'enseignement supérieur agronomique publics et privés - Unions nationales fédératives des établissements Privés d'enseignement agricole 	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil Général du GREF - Inspection générale de l'agriculture - Inspection de l'enseignement agricole - Syndicats des personnels de l'enseignement agricole - Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Engagée à la fin de l'année 1997, la réflexion sur les outils utilisés dans l'informatique de gestion de la DGER a conduit à la définition puis à la mise en œuvre d'un schéma directeur des systèmes d'information dont le principal objectif est de mettre à la disposition de chacun des trois niveaux de l'enseignement agricole (établissements, services régionaux, administration centrale) des outils de gestion et de pilotage fiables et cohérents. Dans ce cadre, la fin de l'année 2001 a vu la concrétisation d'une première étape par le déploiement, dans les EPLEFPA et dans les établissements supérieurs de l'enseignement agricole public, d'un ensemble d'applications informatiques s'appuyant sur une nouvelle organisation technique. C'est sur cette base que le temps est venu de passer à une deuxième phase de mise en place, au niveau régional et au niveau national, d'outils de consolidation des informations et d'outils de pilotage dont la demande même était à l'origine de la réflexion sur les systèmes d'information.

1- Eléments de contexte:

La période 1980-2000 a vu la multiplication du nombre d'ordinateurs dans les établissements, la mise en place de réseaux et la banalisation de l'usage de l'informatique dans les services administratifs.

Dans le même temps, l'enseignement agricole a vécu d'importantes mutations : la rénovation pédagogique, la décentralisation, la déconcentration, la croissance des effectifs, l'évolution réglementaire ont fait naître le besoin d'outils de pilotage à tous les niveaux (établissements, services régionaux, administration centrale) et ont rendu indispensable la mise en place d'outils de circulation rapide d'informations fiables et cohérentes.

Enfin, ces dernières années, les évolutions technologiques des matériels et des outils logiciels ont été rapides, ce qui rend d'autant plus sensible le vieillissement des applications de gestion actuellement en service.

Toutefois, l'objectif d'évoluer d'un système juxtaposant des applications vers un système cohérent, l'obligation pour progresser de faire un saut technologique important (développement d'applications sous Windows en mode client serveur, utilisation généralisée de réseaux locaux et étendus, prise en compte des nouveaux outils de communication) nécessitent un travail qui s'inscrit dans la durée, la définition de priorités, des moyens importants, une progressivité dans la mise en place.

Après un état des lieux réalisé en 1997/98, et compte tenu de l'ampleur du chantier qui s'engageait, il a été décidé d'accorder une priorité absolue à la modernisation et au développement des applications de gestion au service des établissements comme première étape de la construction d'un système d'informations cohérent de l'enseignement agricole, en commençant par les domaines « Publics en formation » et « gestion financière »

2- Les principaux objectifs et les principes de base :

- Construire un système cohérent prenant en compte les besoins des trois niveaux :

Établissements : organisation administrative et pédagogique, comptabilité

Services régionaux : gestion, orientation, coordination, contrôle

Administration centrale : pilotage et évaluation

- Assurer la cohérence des informations en les organisant en cinq grands domaines :

Le public en formation (scolaire, apprentissage, supérieur, formation continue)

La gestion financière des établissements publics

Les examens et concours

Les ressources humaines

Les autres missions

- S'appuyer sur un système de nomenclatures et de références nationales et une saisie unique de l'information.

Il s'agit là du noyau du système d'informations, permettant le partage par les applications et la diffusion externes de données de référence :

Cela permet :

- d'éviter la redondance dans la saisie des informations
- de mettre ces informations à la disposition de l'ensemble des applications informatiques développées dans le cadre du SDSI au niveau national ainsi que la connexion et le développement d'applications locales cohérentes et en lien avec les applications nationales
- de fixer les nomenclatures de base (internes à la DGER ou externes) afin de permettre l'échange d'informations entre les applications et permettant des traitements statistiques homogènes aux trois niveaux
- de mettre nos systèmes d'informations en capacité de dialoguer avec des systèmes d'informations externes (MEN, Régions, Ministère de l'emploi et de la solidarité ...).

- Organiser la circulation de l'information par voie électronique

entre les trois niveaux local, régional et national (nomenclatures, statistiques, bourses, inscriptions et résultats aux examens etc...) et supprimer les saisies multiples d'une même information. Simplifier les tâches administratives en automatisant les transferts de données.

- Échanger des données brutes et non pas systématiquement agrégées permettant à chaque niveau des traitements spécifiques.

- Concevoir des outils souples et évolutifs, capables de s'adapter facilement à de nouveaux modes d'organisation et de prendre en compte de nouveaux besoins de gestion.

- Bâtir un système d'information coordonné avec celui de l'Éducation Nationale afin de permettre facilement les échanges d'informations.

- Assurer l'efficacité et la pérennité du système et se placer dans le cadre du Schéma Directeur des systèmes d'information du M.A.P. : en s'appuyant sur l'infrastructure informatique du MAP et sur un noyau d'équipes de développement et de maintenance internes au ministère (CERIT + ENESAD-CNERTA) épaulées par le recours ponctuel à des sociétés de service spécialisées, dans le cadre technique et organisationnel du SDSI du MAP.

3- La démarche d'organisation des projets :

Une volonté forte de prendre en compte en permanence les besoins des trois niveaux a conduit à mettre en place l'organisation suivante :

- Un comité de pilotage pour chacun des grands domaines
- Des groupes de travail composés de représentants des différents types d'utilisateurs des applications.

Le souci d'être réaliste dans les possibilités de développement d'applications et de mise en œuvre a guidé la démarche par :

- Une analyse approfondie de l'existant, de ses forces et de ses faiblesses

- La prise en compte de l'état actuel de l'équipement ajouté à une ambition certaine dans l'évolution compte tenu de la pérennité prévisible des choix effectués
- La définition d'une démarche modulaire et progressive :
 - D'abord par la définition de priorités sur les cinq domaines :

Dans un premier temps, développement des outils de base du système (gestion des nomenclatures), suivi des populations en formation, outils de gestion financière des établissements.

Dans un deuxième temps, outils de suivi des ressources humaines, outils de gestion des examens.

Ensuite par des priorités dans les développements des différents modules ; toutes les fonctionnalités n'étant pas disponibles dès le départ dans les applications.

4- Situation actuelle :

(Voir schéma en annexe.)

Les priorités définies en 1998 se sont traduites par trois années d'analyse et de développement des outils de gestion des nomenclatures et des références, ainsi que par la réécriture des principales applications de gestion des établissements :

41 – Les structures de base :

Trois outils de gestion des références communes aux différents domaines ont été développés puis mis en œuvre en 2001 à l'administration centrale de la DGER.

« GENOME » : destiné à la gestion de diverses nomenclatures, à la mise en place d'une base centrale des établissements ainsi qu'une base des formations.

« COMPTOIR » : destiné à la diffusion des références et nomenclatures aux différentes applications développées dans le cadre des systèmes d'information de l'enseignement agricole.

« STRUCTURE » : destiné au suivi des structures pédagogiques de formation initiale scolaire des établissements.

La mise à jour de l'ensemble des données manipulées par ces applications est actuellement en cours.

Un outil de publication, « PARCOURS », mis en service dès 1999 permet, à partir des données de « Génome » et de saisies spécifiques, la génération automatisée des catalogues d'informations papier sur l'enseignement agricole public, ainsi que la mise en ligne sur le site internet « Educagri.fr », d'informations sur les formations tant de l'enseignement technique que de l'enseignement supérieur.

42 – Les outils de gestion des établissements :

La mise en place des premières applications de gestion dans les établissements publics date du début des années 80 (première version d'un outil informatique comptable, Gestion des élèves (GE), gestion des stocks (GS), gestion de bourses (GB)), et s'est effectuée progressivement jusqu'au déploiement en 1994 sur tous les établissements (technique et supérieur) de l'application comptable Coccinelle.

Ces différents logiciels ont rendu d'importants services et leurs fonctionnalités ont évolué dans le temps.

Au cours du dernier trimestre 2001, ont été déployés les modules de base de trois nouvelles applications de gestion :

- « COCWINELLE » : Logiciel comptable remplaçant « Coccinelle » accompagnant d'une part l'arrivée de l'Euro, et d'autre part d'importantes modifications réglementaires (technique et supérieur).
- « LIBELLULE » : Logiciel de gestion des élèves remplaçant « GE » conçu dès le départ pour l'échange de données entre le niveau local, le niveau régional et le niveau national, afin en particulier de faciliter les liaisons avec les outils statistiques, la gestion des bourses, la gestion des examens.
- « CIGALE » : Logiciel de gestion des centres de formation pour adultes, doté des mêmes possibilités d'échange que « Libellule ».

Ces deux applications, développées dans le cadre général du projet «SAFRAN » consacré au domaine « Populations en formation » sont dès à présent alimentées en données de références issues des applications « Genome » et « Parcours ».

Dans le cadre de la convention passée entre le CNEAP et la DGER, leur déploiement est également en cours dans les établissements du CNEAP. Il sera également possible pour les autres fédérations selon leur demande.

Leur déploiement a nécessité un important plan de formation (80 sessions pour 1600 stagiaires), ainsi qu'un plan d'équipement et d'installation relayé au niveau régional par les DR-TIC (Délégués Régionaux aux technologies de l'information et de la communication).

43 – Le domaine « Examens et Concours » :

- « ICARE » : logiciel d'organisation des concours de recrutement des professeurs de l'enseignement technique agricole développé en 1999 et 2000 est en exploitation depuis octobre 2000.
- L'analyse d'« INDEXA2 », prévu pour remplacer l'actuelle application « Indexa » de gestion des examens débutée en octobre 2000, a abouti à un cahier des charges validé en octobre 2001.

44 – le domaine « ressources humaines » :

La période 1998/2001 n'a pas entraîné de changements importants dans les applications existantes (Geode, Epicea, Safo2).

5- Principales évolutions prévues :

La période de transition actuelle voit la cohabitation d'applications anciennes et de nouvelles applications issues du Schéma directeur de 1998.

Il est donc nécessaire de gérer la transition entre les deux générations d'outils informatiques, dans l'attente de la modernisation progressive de la totalité du parc applicatif

51 – Les structures de base :

La mise en place progressive d'applications rénovées dans le cadre du système d'informations, conduit à de nouvelles exigences pour assurer la cohérence du dispositif.

C'est pourquoi il est nécessaire :

- de préciser les circuits de collecte, de saisie et de validation des informations
- de conforter les outils internes de diffusion de ces informations et en mettre en place de nouveaux (accès Internet) à l'intention en particulier du niveau local et du niveau régional

- de faire évoluer les applications «Genome » et «Structure » afin d’y intégrer de nouvelles données nécessaires aux nouveaux chantiers de développement (Indexa2, Agorha) et de mieux gérer l’évolution historique des données de référence.

52 – Les outils de suivi des populations en formation :

- Développement des outils de constitution de bases individuelles régionales par alimentation directe soit à partir des applications locales (Libellule, Cigale, applications de gestion d’apprentis) pour les établissements équipés, soit par saisie directe via Internet pour les autres.

En ce qui concerne plus particulièrement l’apprentissage, la constitution de ces bases se fera à partir des remontées individuelles prévues dans les nouvelles modalités de l’enquête sur les apprentis (enquête 51) et effectuées à partir des logiciels mis en place par les Conseils Régionaux.

- Développement des outils d’exploitation des données de pilotage
- Développement de modules complémentaires pour les applications locales (gestion des bourses, gestion des notes, gestion des stages en entreprises).

53 – La gestion financière

- Développement progressif de modules complémentaires (en particulier Immobilisations, marchés, clôture et compte financier, budget de gestion, comptabilité analytique) selon le planning validé par le comité de pilotage de janvier 2002.

54 – Les Examens et Concours :

- Développement de l’application «INDEXA2 » selon le cahier des charges et le planning validés par le comité de pilotage d’octobre 2001.

55 – Les Ressources humaines :

- Lancement du projet «AGORHA », de mise en place d’un outil de gestion des ressources humaines réunissant les aspects fonctionnels des actuelles applications Geode, Epicea, Safo2 en leur adjoignant un volet gestion des compétences.

- Compte tenu du calendrier du projet « Agorha », mise en place de solutions et d’outils transitoires : accès des établissements publics à l’application actuelle de gestion des personnels (« Epicea »), et mise en place dans les établissements publics d’un outil de suivi des services des enseignants (« Maya »).

56 – Calendrier prévisionnel :

Domaine	Applications - Fonctionnalités	Calendrier prévisionnel	
		Tests – démarrage partiel	Généralisation
Populations en formations	Gestion des bourses	Rentrée 2002	Rentrée 2003
	Libellule – gestion des notes liens avec Indexa2	2003	Rentrée 2003
		Rentrée 2003	Rentrée 2004
Safran : Base régionale individuelle élèves + outils statistiques régionaux et nationaux	Rentrée 2002	Rentrée 2004	

Populations en formations	Safran : Base régionale individuelle apprentis + outils statistiques	Rentrée 2002	Rentrée 2004
	Safran : Base régionale formation continue + outils statistiques	2003	2004
Ressources humaines	Agorh@	Rentrée 2004	
Examens	Indexa2	Rentrée 2003 pour session de juin 2004	Rentrée 2004 pour session de juin 2005
Gestion financière	Cocwinelle :		
	Immobilisations	2002	2002
	Budget de gestion en EPL	2002	2003
	Comptabilité analytique	2003	2003

Pour être pleinement efficace, la mise en place de l'ensemble de ces nouveaux outils doit inévitablement s'accompagner, outre un efficace système d'assistance et de maintenance, d'une réflexion sur l'organisation administrative existante à chacun des trois niveaux ainsi que d'un important effort de formation des personnels.

Au sein des établissements, les systèmes d'information, qu'ils soient pédagogique et administratif, sont étroitement liés, tant au niveau des technologies employées, des équipements, des compétences mobilisées, que des données traitées.

Leur déploiement et leur fonctionnement nécessitent l'appui d'un réseau humain clairement identifié, que ce soit au niveau local, régional ou central.

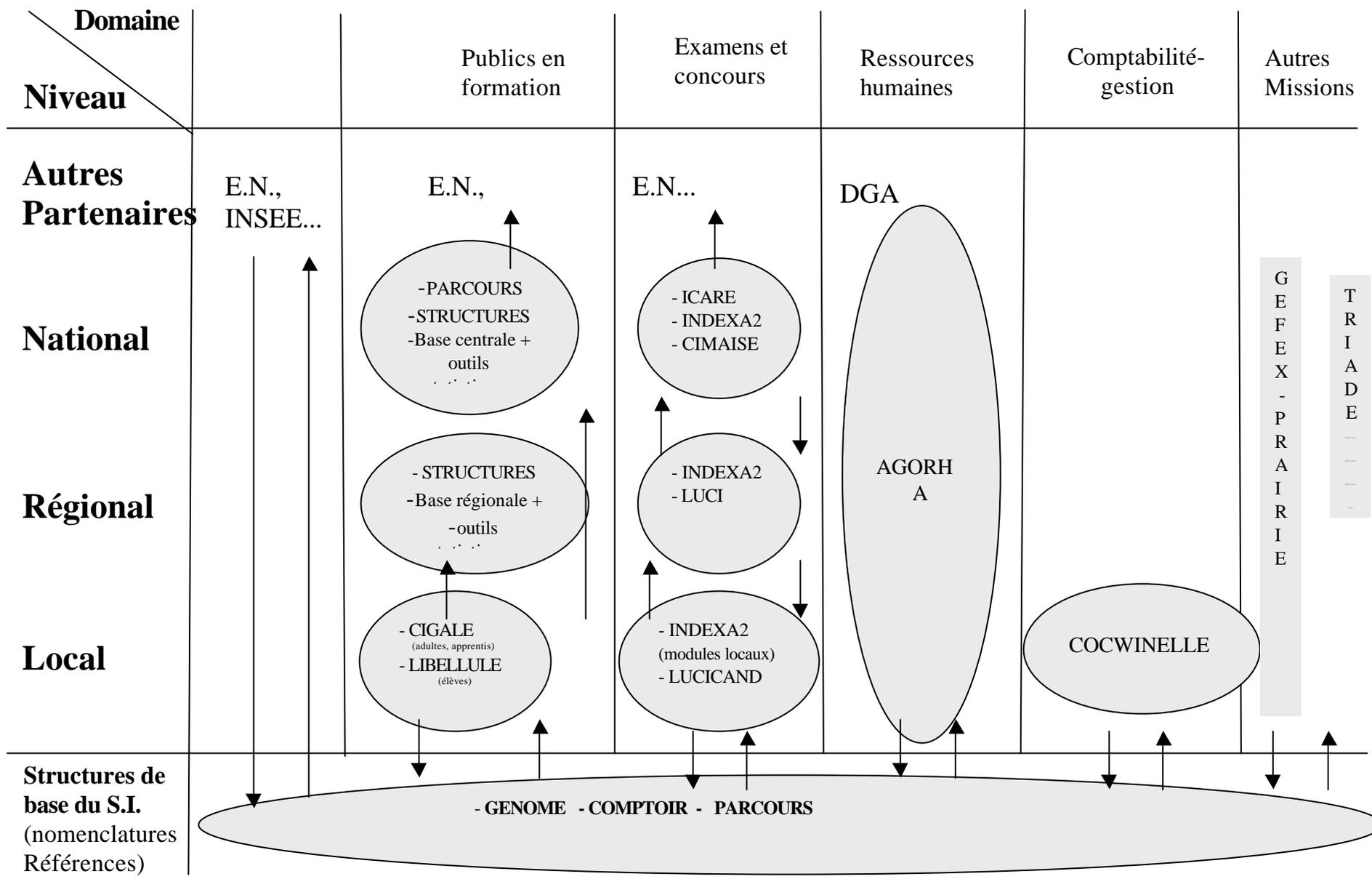
C'est pourquoi, la réflexion sur la mise en place dans les établissements des éléments du système d'informations décrits ci-dessus est complémentaire de celle proposée par la circulaire d'orientations pour le développement de l'usage des technologies de l'information et de la communication dans le domaine pédagogique.

Pour les établissements publics, ces éléments seront abordés dans une note de service à paraître.

Le Directeur général de
l'enseignement et de la recherche
Jean-Claude LEBOSSÉ

Annexe 1 : Projets SDSI DGER

Mars 2002



Remarque : Les liens entre domaines ne figurent pas sur ce schéma.